



CC de la Basse Vallée de l'Isle (Siren : 242400919)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Pizou
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	30/12/1998
Date d'effet	30/12/1998

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Lionel VERGNAUD

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de LE PIZOU
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24700 LE PIZOU
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	3 874
Densité moyenne	85,96

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 3

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Le Pizou (212403299)	1 274
24	Ménesplet (212402648)	1 707
24	Moulin-Neuf (212402978)	893

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- <i>Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ; - Restauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur l'ensemble des communes de la communauté de communes.</i></li> <li>- Autres actions environnementales</li> <li>- <i>Aménagement, restauration, entretien des plans d'eau des bords de la rivière de l'Isle ainsi que les ruisseaux du bassin versant ; - Protection et mise en valeur de l'environnement dans le cadre des chartes et schémas départementaux ; - Les actions qui assureront la mise en valeur du terroir et du patrimoine seront privilégiées, notamment la restauration du petit patrimoine rural et les sentiers de randonnée classés PDIPR.</i></li> </ul>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale</li> <li>- <i>Actions en vue du maintien des personnes âgées à domicile (portage des repas avec un véhicule adapté); - Relais d'assistantes maternelles ; - Création et gestion d'un RAM en liaison avec la CAF et autres partenaires publics.</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</li> <li>- <i>Action de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté en vue du maintien du tissu industriel, artisanal et commercial et de la promotion de l'action économique : - Actions sur l'immobilier d'entreprises ; - aides à la promotion ou à la commercialisation de produits locaux (dépliants publicitaires, stands sur les foires et salons) et prospection d'entreprises, réalisation d'un inventaire des bâtiments vides en vue d'une réaffectation industrielle, commerciale et artisanale.</i></li> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)</li> <li>- <i>Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique de plus de 1 ha avec instauration de taxe professionnelle de zone.</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissements scolaires</li> </ul>

- *Prise en charge du service des écoles primaires et maternelles publiques des communes membres y compris du recrutement du personnel de service ; - Ecole, cantine : Acquisition du mobilier et des fournitures, Recrutement et gestion des personnels de service et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ou assimilé.*

#### - Activités péri-scolaires

- *Centre de loisirs ; - Investissement, fonctionnement et entretien du centre de loisirs situé à "Moulin Neuf" ; - toutes dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.*

#### - Activités culturelles ou socioculturelles

- *Etude et réalisation d'actions de manifestation et d'animation culturelle pour les trois communes ; - Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels à créer.*

#### - Activités sportives

- *Etude et réalisation d'actions, de manifestations et d'animation sportives pour les trois communes ; - Construction, entretien, fonctionnement d'équipements sportifs à créer.*

### Aménagement de l'espace

#### - Transport scolaire

- *La Communauté de communes, par convention avec le Conseil général, organise le transport scolaire vers les écoles du RPI, le Pizou Moulin-Neuf ; - Investissement et fonctionnement.*

#### - Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

#### - Etudes et programmation

- *Elaboration, suivi et animation d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement en liaison avec les représentants des différentes associations et activités professionnelles et permettant une vision prospective de développement du territoire ; - Animation et coordination des initiatives et des projets en matière de gestion, de traitement et de représentation de l'information géographique et des bases de données associées à la représentation géographique du territoire de la communauté de communes.*

### Voirie

#### - Création, aménagement, entretien de la voirie

- *Création, aménagement et entretien de la voirie (toutes les voies communales et chemins ruraux) et des réseaux divers, y compris les centres bourgs. Sont d'intérêt communautaire : - Création, aménagement et entretien de l'itinéraire vélo route et voie verte de la vallée de l'Isle qui se situe sur le territoire communautaire, comprenant les itinéraires en site propre et les ouvrages d'art, - Dans le cas des voiries dont la gestion appartient à une autre collectivité, la réalisation d'aménagements cyclables en site partagé sur les voies existantes du territoire communautaire concernées par l'itinéraire vélo route et voie verte de la vallée de l'Isle, selon les modalités prévues par convention de superposition d'affectations avec la ou les personnes publiques gestionnaires de ces voiries (article L.2123-7 du code général de la propriété des personnes publiques).*

### Développement touristique

#### - Tourisme

- *Construction, entretien et fonctionnement des équipements à vocation communautaire à créer : Equipements apportant un certain attrait économique et touristique dont la fréquentation serait de 50 entrées au moins par semaine.*

### Logement et habitat

#### - Programme local de l'habitat

- *Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).*

#### - Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- *Toutes opérations de lotissements de plus de 5 lots à créer.*

#### - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- *Acquisition, réhabilitation et construction concernant l'ensemble du parc immobilier bâti et plus particulièrement le parc immobilier à usage locatif dans le cadre des OPAH.*

### Autres

- *Autres*

Transport scolaire : Fonctionnement et investissement

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	S.M. C.T.O.M. du SECTEUR DE MONTPON-MUSSIDAN (252402193)	SM fermé	10 917
33	SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DU LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE (SMICVAL) (253306617)	SM fermé	91 557
24	S. MIXTE ET. et TRAV. POUR AMEN. ET ENT DU BASSIN DE L'ISLE (252405154)	SM fermé	10 318

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)